

MESURES DE RECUEIL DE DONNÉES BIOLOGIQUES

Espèces	N° Mesure	Détail de la mesure	Structures impliquées	Bilan des actions réalisées 2009-2012	Etat d'avancement	Atteinte des objectifs	Facteurs limitants	Besoins complémentaires
ORGANISER LA CONNAISSANCE SUR LES MILIEUX ET LES ESPECES								
SALT	15	Tenue du carnet de pêche par tout pêcheur	DREAL de bassin, LOGRAMI, FDAAPPMA, AAPPED	Le remplissage du carnet de pêche pour les poissons migrateurs est une obligation (R.436-64 CE). La déclaration de capture est une obligation pour les pêcheurs d'anguilles aux engins et aux filets depuis l'arrêté du 22 octobre 2010.	Ne pouvant être qualifié, dans la mesure où il s'agit d'une mesure prescriptive s'appliquant de facto.		Pas d'obligation de déclaration pour tous les pêcheurs. Pour les pêcheurs aux engins et aux filets, les déclarations sont centralisées au niveau du SNPE, avec un manque de visibilité au niveau du bassin.	Améliorer la redescende d'information depuis le SNPE. Inciter tous les pêcheurs à la déclaration des captures de poissons migrateurs.
SALT	16	Mise en place d'un tableau de bord "Saumon, aloses, lamproies, truite de mer"	DREAL de bassin, DREAL Pays de la Loire, LOGRAMI	Le tableau de bord a été créé et son mode de fonctionnement permet de lui donner une visibilité correcte à l'échelle du bassin et auprès des différents acteurs.				
CONFORTER ET AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES ESPECES ET LES MILIEUX								
Préciser l'impact de la qualité de l'eau et des paramètres environnementaux								
SALT	17	Impact bouchon vaseux	TB SALT, GIP Loire estuaire	Le bouchon vaseux ne représente pas pour le saumon un obstacle majeur lors des périodes préférentielles de passages en estuaire. Les smolts sont plus exposés que les adultes au bouchon vaseux, compte tenu de leur franchissement de l'estuaire entre mars et juin.				
SALT	17	Impact de la qualité de l'eau sur les zones de frayères	DREAL de bassin, DREAL Auvergne, TB SALT	Sensibilisation des collectivités à l'importance d'améliorer la qualité des eaux, avec si possible sur les zones à fort enjeu pour le saumon, la recherche du TBE. Réalisation de travaux d'identification pour les macropolluants organiques et les métaux lourds des facteurs limitants pour la vie du saumon.		Les travaux ne porte que sur le saumon.	Traduction locale sur la base de la bonne volonté, pas d'appui réglementaire, sauf en cas de prescription dans le SAGE. Difficulté à mobiliser des financements pour améliorer la qualité des eaux vers le très bon état.	Développer des approches coût-efficacité, pour disposer d'argument explicant que nous ne sommes pas en présence de coûts disproportionnés. Afin d'être en mesure de motiver les partenaires financiers. Elargir le débat aux têtes de bassin versant. Mettre à disposition des SAGE un document mettant en avant les leviers possibles pour aller dans le sens du très bon état (possibilités/limites du SAGE, comment intégrer ces besoins dans des dispositifs relatifs à l'hydromorphologie ou à la réduction des apports)
SALT	17	Impact du réchauffement climatique	TB SALT, université de Tours	Recueil de données et analyse des conclusions scientifiques.			Peu d'associations de spécialistes universitaires dans le domaine du fonctionnement global des écosystèmes et de leur réponse aux changements.	Renforcer ces échanges, sans pour autant aller vers des études spécifiques sur les migrateurs.
Evaluer l'impact des prédateurs								
SALT	18	Impact des prédateurs (silure, cormorans, autres ?)	DREAL de bassin, ONEMA	Caractérisation de la vulnérabilité des smolts à la prédation par le cormoran : le risque existe sous certaines conditions climatiques et sur quelques semaines au plus, sur le Sud du bassin (Haute-Loire, Puy de Dôme) Suivi des études de caractérisation du régime alimentaire des silures.		Pour le cormoran, on peut considérer que les éléments ont été rassemblés (à croiser toutefois avec l'étude Lelièvre 2000). Pour le silure, nous n'en sommes qu'au stade de la caractérisation du régime alimentaire.	Au-delà d'un inventaire des pressions, les réponses à ces difficultés, à la fois efficaces et acceptables financièrement, sont peu nombreuses.	Analyser l'adaptation des migrateurs aux modifications de leurs écosystèmes. Recueillir des expériences de régulation menées sur d'autres bassins pour constater ou non leur efficacité.
RECUEILLIR DES DONNÉES BIOLOGIQUES								
Poursuivre le suivi par des stations de comptage								
SALT	46, 71 et 75	Poursuivre le suivi des migrations	LOGRAMI, DDT 03, DDT 42, DDT 43, DDT 87, DREAL de bassin, propriétaires des ouvrages.	7 stations de comptages étaient fonctionnelles entre 2009 et avril 2012. A cette date Roanne a rejoint le réseau de suivi. Le comptage reprendra à Langeac en 2013.			Défaut d'entretien des passes à poissons où se trouvent les stations de contrôle.	
SALT	47	Mettre en place de nouvelles stations de contrôle (Sioule : St Pourçain, Loire : Roanne)	LOGRAMI, DDT 03, DDT 42, DREAL de bassin, propriétaires des ouvrages.	La station de comptage de Roanne est fonctionnelle. La décision de construire une station de comptage au moulin Breland est prise (avec une mise en place pour le printemps 2014).		L'objectif sera pleinement atteint avec le début du comptage au moulin Breland.	Problèmes techniques d'enregistrement.	Mettre en place un comptage à l'entrée de la Sioule (prévu en 2014 au moulin Breland).
SALT	48	Pérenniser les dispositifs existants : Etablir un partenariat à l'échelle du bassin avec l'ensemble des propriétaires des ouvrages disposant de stations de contrôle (conventions pluriannuelles ...).	DREAL de bassin, LOGRAMI.	La convention n'est pas signée. Un projet de convention a été établi.				
Evaluer les pertes en ligne et en préciser les causes								
S	49	A l'entrée du bassin Loire : évaluer l'état du stock entrant sur le bassin de la Loire	MNHN, INRA, LOGRAMI, AAPPED	Un étude spécifique a été menée en 2012 et 2013.			Difficultés techniques capture pour marquage de saumons en estuaire (seulement 3 saumons capturés en 2012).	Améliorer le protocole de capture/marquage pour mener à bien cette opération.

S	50	Mettre en place un suivi des migrations de saumon sur l'ensemble de l'axe (pertes en ligne)	LOGRAMI, MNHN, INRA, AAPPED	Sur les 22 saumons marqués en 2009 et 2010 aucun n'a été retrouvé. Afin de préciser les pertes depuis l'estuaire, l'étude MNHN/INRA inclut un volet "pertes en ligne". La densification des détecteurs en Loire aval et moyenne devrait permettre d'améliorer les connaissances en aval des stations de comptage. Les opérations de radiopistage sur l'Allier, la Sioule et la Gartempe ont fourni des informations sur les pertes en ligne et les facteurs de mortalité au cours de la migration sur ces axes.			Difficultés techniques de capture et marquage d'un échantillon suffisant de saumons en Loire aval pour être en mesure de disposer d'une connaissance représentative des pertes en ligne.	
S	51	Poursuivre le suivi de la reproduction naturelle	LOGRAMI	Les frayères ont été comptées par un survol en hélicoptère avec prospections à pied dans quelques secteurs et dans certains cas. Les conditions hydrologiques (lessivage des nids) n'ont pas permis de réaliser ce comptage chaque année.			Le comptage par survol en hélicoptère peut ne pas être concluant s'il intervient après une crue qui aurait lessivé les frayères.	Evaluer le recours complémentaire à des comptages de terrain.
S	52	Evaluer la survie des œufs sur les zones de reproduction	LOGRAMI	La survie des œufs sur des frayères artificielles in situ a été évaluée sur les axes principaux au cours des 5 années de mise en œuvre du PLAGEPOMI.				
S	53	Poursuivre le suivi de la croissance des juvéniles	LOGRAMI, ONEMA	Des pêches électriques de tacons ont été réalisées annuellement sur certaines frayères naturelles recensées et sur certains sites ayant fait l'objet de déversements d'alevins. Tous les cours d'eau principaux ont été prospectés.				Nouveaux points de suivis sur des affluents non prospectés ou en renforcement sur les axes majeurs.
S	54	Evaluer le stock sortant du bassin par la mise en place de point de contrôle : - à la sortie de la zone refuge - à l'aval des zones productives de chacun des sous-bassins versants - à la sortie du bassin de la Loire, - au besoin, à certains points de contrôle des remontées lorsque cela est techniquement faisable.	CNSS, AAPPED, LOGRAMI, EDF	Des suivis ponctuels de la dévalaison ont été réalisés pendant les 5 années. Deux études concernant spécifiquement la dynamique de dévalaison se mettent en place en 2013.			Comptages partiels au niveau des points de contrôle. Comptages impossibles en période de crue compte tenu des outils disponibles actuellement.	Développer un suivi qui permettrait de recueillir une information complète.
S	55	Mettre en place un suivi des migrations des smolts dévalant (transpondeurs, radiopistage...)	CNSS, EDF	Deux opérations sont prévues en 2013, par marquage et/ou radiopistage de smolts élevés à la salmoniculture du CNSS.			Difficulté de représentativité d'un échantillon. Limites techniques au radiopistage sur des smolts compte tenu de la taille du matériel.	
L	72	Assurer un suivi de la reproduction naturelle de la lamproie marine.	LOGRAMI	Le suivi de la reproduction de la lamproie marine et de son front de colonisation a été réalisé chaque année sur le bassin de la Vienne. Les prospections se sont également concentrées en aval des stations de comptage de Descartes et Châtelleraut.				Prospecter de nouveaux axes (bassin de la Maine par exemple où nous étions censé instaurer des zones protégées par arrêté de protection de biotope).
A	76	Identifier les zones potentielles de frayères d'aloses sur la Loire amont, l'Allier et le Cher.	LOGRAMI, ONEMA	Les frayères potentielles sur la Loire amont et l'Allier ont été cartographiées. Des recensement de terrain permettent de confirmer l'activité de certaines de ces frayères. Le potentiel de productivité du Cher pour l'aloise a été évalué. Compte tenu des potentiels intéressants en aval des stations de comptage de Vichy et Decize, une étude de caractérisation du potentiel d'accueil d'aloses de la Loire moyenne a été engagée.				S'interroger sur l'intérêt de prospecter d'autres axes en articulation avec le rétablissement de la libre-circulation dans le cadre de la mise en œuvre de la liste 2.
A	77	Assurer un suivi de la reproduction naturelle de l'aloise.	LOGRAMI	La reproduction naturelle a été suivie par un comptage des bulls sur les secteurs propices à la reproduction sur la Loire amont, l'Allier aval et le bassin Vienne-Creuse.				Etendre le comptage des bulls au Cher et à la Loire moyenne.
A	78	Caractériser la composition du stock d'aloise colonisant le bassin de la Vienne : répartition grande alose/aloise feinte.	LOGRAMI	Les comptages aux deux stations de contrôle du bassin de la Vienne permettent d'avoir une première vision de la composition du stock d'aloses sur ce bassin. COMPLETER par le taux de grande alose.			Jusqu'où aller sur cette mesure?	Des opérations supplémentaires de caractérisation du stock sont-elles à envisager?
A	79	Assurer un suivi spécifique de l'aloise au vu de la baisse des effectifs pour proposer des mesures de gestion adaptées.	Université de Tours, LOGRAMI, TB SALT, ONEMA, DREAL de bassin	Le travail de reconstitution des cohortes permet de disposer d'informations sur la dynamique de population de l'aloise en Loire moyenne. Les suivis de la reproduction et la prospection de nouveaux axes favorables contribuent également à répondre à cette mesure. Aucune mesure de gestion n'a été proposée.			Compréhension incomplète des écarts observés entre les stations de comptage et la Loire moyenne. Méconnaissance du poids économique de la pêcherie d'aloses.	Confronter les données et partager une vision commune de l'état de la population, qui conduise, le cas échéant à des mesures d'encadrement des prélèvements. Disposer d'une vision claire sur le poids économique de la pêcherie d'aloise.
T	66	Caractérisation génétique du stock de truite de mer.	DREAL de bassin, ONEMA, TB SALT	Aucune action n'a été engagée. L'effectif cumulé de truites de mer aux stations de comptage est inférieur à 10.			Effectif de la population sur les axes connus.	Réviser l'aire de répartition connue de la truite de mer.

Identifier de nouveaux axes favorables

S	56	Prospecter de nouveaux axes potentiellement favorables au saumon	LOGRAMI, EPTB Vienne, ONEMA, Grand Roanne Agglomération	<p>Les potentiels d'accueil et de production de saumons de la Besbre, de la Vienne en amont de l'Isle Jourdain et des affluents de la Loire en Roannais ont été évalués.</p> <p>En compléments de ces connaissances nouvelles sur trois secteurs, la connaissance des habitats favorables de la Gartempe a été mise à jour.</p>				Suite à l'étude sur les habitats favorables à l'échelle du bassin, envisager l'opportunité d'études de caractérisation précise des potentiels de certains axes non caractérisés à ce jour.
---	----	--	---	---	--	--	--	--